

La réforme des institutions adoptée au Sénat

Le vote des sénateurs, dans la nuit de mercredi à jeudi, ouvre la voie à la réunion du Parlement à Versailles pour un ultime vote sur ce projet de loi.

En adoptant en deuxième lecture le projet de réforme des institutions, dans la nuit de mercredi 16 à jeudi 17 juillet, le Sénat a ouvert la voie à la réunion du Parlement en Congrès à Versailles en vue d'un ultime vote. Le texte, tel qu'il avait été voté par l'Assemblée nationale, a été approuvé par 162 voix contre 125.

Le groupe UMP du Sénat a voté pour dans sa grande majorité, tandis que les centristes se sont abstenus. Le sénateur Alain Lambert (UMP), dont les amendements ont été rejetés, a été un des rares élus de la majorité à ne pas voter favorablement. Quant à l'opposition PS, PCF et Verts, qui a tenté en vain de défendre ses 120 amendements, elle a voté contre.

La ratification du Sénat permet la tenue du Congrès à Versailles, qui devrait être officialisé dans la journée de jeudi. Le président de la République doit signer un décret pour le convoquer lundi 21 juin. Devant le Parlement, le projet de loi nécessitera les trois cinquièmes des suffrages exprimés. Malgré les ultimes propositions de compromis formulées par Nicolas Sarkozy dans un entretien au Monde, l'opposition a confirmé, mercredi, qu'elle voterait contre la réforme à Versailles. Le scrutin s'annonce donc particulièrement serré. LEMONDE.FR avec AFP et Reuters

Le Figaro, no. 19895

Le Figaro, vendredi, 18 juillet 2008, p. 3

France

Institutions : la réforme ne tient qu'à un fil

PARLEMENT À quatre jours du vote du Congrès, Nicolas Sarkozy n'est pas certain d'obtenir la majorité, lundi à Versailles. La majorité des trois cinquièmes se jouera à deux ou trois voix près.

Jeudy, Bruno

NICOLAS SARKOZY est arrivé hier soir à Marrakech. Mais ses quatre jours de repos au Maroc risquent d'être perturbés par les nombreux coups de téléphone qu'il va passer lui-même aux parlementaires déterminés à voter contre sa réforme des institutions. Le président de la République a, en effet, quitté Paris, de son propre aveu, « moyennement optimiste » après le refus des socialistes (à l'exception de Jack Lang) d'approuver son projet de refonte de la Constitution de 1958. « Pour l'instant, le compte n'y est pas », confie un de ses plus proches collaborateurs.

Info ? Intox ? À défaut de savoir avec certitude, l'Élysée joue la carte de la dramatisation pour mieux mobiliser les partisans de la réforme. Quoi qu'il en soit, les conseillers de l'Élysée se montrent plutôt pessimistes. Cela n'empêche pas certains sarkozystes d'être, en privé, plus sereins : « On a deux voix d'avance. » Lancé dans un forcing tous azimuts, l'Élysée s'est transformé en cellule de crise. Chacun s'active pour compter et recompter les voix des parlementaires convoqués, lundi, à 15 h 30, en Congrès à Versailles.

Pour conclure avec succès cette procédure de révision constitutionnelle, le gouvernement doit réunir trois cinquièmes des suffrages exprimés. Dans ces conditions, tout pronostic est donc aléatoire puisque la barre de vote positif à atteindre dépendra de la participation. Le nombre total des parlementaires est actuellement de 906 (576 députés et 330 sénateurs). À supposer qu'ils votent tous, le seuil des trois cinquièmes est de 544. En théorie, le gouvernement détient cette majorité entre les parlementaires UMP (476), les centristes de l'Assemblée et du Sénat (54), les 8 radicaux valoisians du Sénat, mais aussi les 20 radicaux de gauche qui ont appelé à voter pour et les cinq non-inscrits des deux assemblées qui ont approuvé le texte en seconde lecture. Cela donne une majorité théorique de 558.

« Un vote contre exige deux votes pour »

Théorique en effet. Car la réforme de Nicolas Sarkozy ne fait pas le plein des voix dans son camp. Mercredi, il a réussi à convaincre le député Bernard Debré (lire ci-dessous). Un beau symbole puisque l'élu de Paris est le fils du « père » de la Constitution. Mais d'autres maintiennent leur opposition. Huit ou neuf députés sont résolus, disent-ils, à aller jusqu'au bout (lire ci-dessous).

Avant de quitter Paris, Nicolas Sarkozy a décroché son téléphone pour convaincre les cinq parlementaires villiéristes de changer leur vote. François Fillon, qui connaît personnellement plusieurs d'entre eux - élus des Pays de la Loire - les a également appelés. Sans plus de succès. Le chef de l'État a encore joint Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne. « Il connaît mon choix. Je n'en changerai pas. Ce n'est pas un caprice », prévient l'ancien ministre qui votera contre avec André Lardeux, un autre sénateur UMP.

Nicolas Sarkozy compte aussi sur les voix des radicaux de gauche. Jean-Michel Baylet, qui a démenti hier avoir négocié des « contreparties », a appelé à voter en faveur de la réforme. Mais plusieurs députés PRG devraient voter contre. Même Bernard Tapie se mobiliserait pour convaincre ses anciens amis. Le porte-parole du PS Julien Dray a dénoncé les « méthodes » de Nicolas Sarkozy.

Il pourrait y avoir des pertes parmi les trente sénateurs centristes. Ils se sont encore abstenus lors du vote en seconde lecture alors que leur président Michel Mercier avait annoncé un vote favorable. Lundi à Versailles, une majorité d'entre eux devrait toutefois approuver le projet. Mais deux à six sénateurs centristes pourraient manquer au moment du décompte.

Chaque voix risque donc de peser lourd. « Un vote contre exige deux votes pour », estime Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, qui se démène dans tous les sens pour convaincre ses ouailles. Il a même tenté d'appeler Jacques Chirac pour pousser l'ancien chef de l'État à faire pression sur les députés chiraquiens récalcitrants. En vain, là encore.

Selon les derniers décomptes de l'exécutif, la réforme serait approuvée par 533 parlementaires. Or, il en faudrait... 535 pour que la réforme de la Constitution passe. Hier soir, Jean-François Copé a adressé une lettre à tous les députés UMP. Il reste trois jours à Nicolas Sarkozy et à François Fillon pour trouver les voix qui lui manquent et veiller à ce que tous ceux qui ont promis de voter oui soient bien présents lundi à Versailles.

Avec l'aimable autorisation du journal Le Figaro 

